

# Compte-rendu du conseil d'école Jules Ferry

10/11/2017

## Présents:

Enseignants : Mesdames ARNAUD-FENETRIER, BAERT, BAINIER, BARRAUD, BLEIN, BOUYXOU, BRUCHET, BURKE, CHICHIGNOUD, CHOMEL, DESBIOLLES, DEGOUT, FABRE, FAY, HILARIO, MARTIN, MASSARD, MONDELAIN, PEREZ, PRUDHOMME, THOMAS, ZORMAN ; Messieurs BLANCHON, CAUVIN

Parents délégués : Mesdames BOUHJAR, COCQ, DELATOUCHE, FARSI, KOUACHI, MALDERA, PIJOURLET, ROME, ROUGIER, SERNA, YVART: Charrière Le Bouquin, Rivière

Mairie : Monsieur HABFAST DDEN : M. MOULIN

**Absents** : parents délégués : Mesdames CARNIE, DUCRUET, DUPUY, GARCIA, LEULLIER, PELLETIER, SARFÒ,

Messieurs BOUSSAOUI, FRASCA, STEPHAN, PLAVIEN Enseignant : M. PLANQUART

## Présentation des nouveaux membres du conseil d'école (équipe enseignante et nouveau comité de parents , élu le 13/10/2017)

L'équipe enseignante : vingt-cinq adjoints (dont treize enseignant(e)s nouvellement nommé(e)s).

Le nouveau comité de parents délégués (dix-huit titulaires et cinq suppléants) avec des sortants et des nouveaux arrivants (50% environ). Bonne représentation des familles ayant des enfants en maternelle et en élémentaire.

Taux de participation aux élections de 41 % ce qui montre une bonne implication des familles ; beaucoup de votes se font par correspondance.

Vous pouvez joindre les membres du comité de parents élus à l'adresse de courriel suivante : [parents.jules.ferry.gre@gmail.com](mailto:parents.jules.ferry.gre@gmail.com)

Un remerciement appuyé est fait en direction des parents qui ont participé à l'organisation de ces élections (mise sous enveloppes du matériel de vote, tenu du bureau de vote, dépouillement). L'an prochain un flyer sera distribué avec des explication en image des étapes du vote, afin de faciliter la compréhension de son organisation.

L'équipe enseignante de l'école est très attachée aux relations avec les familles.

Les projets proposés par le comité de parents seront exposés lors du prochain conseil d'école le 08 février 2018.

L'assistante administrative de l'école n'a pas repris son poste à la rentrée, il n'y a actuellement plus aucune aide en place, du fait de la suppression des contrats aidés sur ce type de mission. Nous espérons avoir des candidatures pour des missions alternatives de service civique.

## Effectifs

Augmentation conséquente des effectifs cette année a amené une ouverture d'une classe en maternelle : l'école compte donc 389 élèves de primaire avec 12 élèves scolarisées en UPE2A les lundis et mardis.

## Situation de la maternelle

Les effectifs sont en moyenne de 23/24 par classe plus une classe de toute petite section qui compte actuellement 16 élèves.

La mairie met actuellement à disposition six ATSEMs pour nos sept classes. L'équipe enseignante et le comité de parents ont demandé de nouveau dès le début septembre à pouvoir bénéficier d'une ATSEM par classe. Cette demande n'a pu être satisfaite cette année. Seul un renfort d'une heure en début d'après-midi pour favoriser l'organisation des siestes. Cependant, les conditions d'accueil des enfants de maternelle, dans ces bâtiments en étages avec trois dortoirs, des grandes sections dans un autre bâtiment, des toilettes en étages pas toujours à côté des classes ou des dortoirs, font qu'il est très compliqué de fonctionner depuis la rentrée. Qui plus est, dès qu'il y a une absente dans l'équipe, le protocole de remplacement ne permettant pas d'avoir une remplaçante l'après-midi avant quinze jours d'arrêt de l'agent, rend encore les choses plus difficiles. L'équipe enseignante et ATSEMs réitèrent cette demande d'une ATSEM par classe faite déjà en juin lors du précédent conseil d'école.

M.Moulin, DDEN, évoque une charte départementale selon laquelle il est prévu une ATSEM par classe notamment pour des raisons liées à la sécurité des élèves. Les parents élus ont écrit au maire à ce sujet sans réponse. M. Habfast élu présent au conseil objecte des raisons budgétaires et une forte augmentation des besoins sur la ville avec l'ouverture de nouvelles classes chaque année.

Le comité de parents réaffirme avec insistance la demande d'une ATSEM supplémentaire sans attendre la prochaine rentrée scolaire, en insistant sur les inquiétudes qu'il a sur le plan sécurité (escaliers, éclatement des locaux sur deux sites et trois niveaux, sécurité affective des enfants).

Le directeur réaffirme l'importance de la scolarisation des enfants à partir de deux ans dans notre école en REP, ce dans des conditions favorables à leur accueil. C'est un enjeu important pour la réussite de ces enfants dans leur parcours scolaire.

## Adoption du règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur (joint) met à jour les nouveaux horaires de fonctionnement de l'école. Il est voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité et la charte de l'usage de l'informatique à l'école sont annexées au règlement. M. Moulin, DDEN informe le conseil d'école que l'association des DDEN possède une exposition itinérante disponible pour les écoles sur le thème de la laïcité.

## Projet de pavoiement de l'école (drapeau et devise républicaine)

Un travail va être entrepris dans les classes (principalement à partir du CP jusqu'au CM2) sur les symboles de la République. Une inauguration du futur pavoiement (drapeau tricolore et européen, devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité ») sera programmée avec les services de la ville au printemps. Ce sera un temps fort de la vie de l'école. La musicienne intervenante Mme Beurret sera aussi impliquée dans ce projet.

### **Travaux et aménagements**

Le directeur souligne que depuis la réorganisation du système d'intervention par les services techniques, les demandes sont traitées rapidement, particulièrement celles liées à la sécurité.

Trois demandes prioritaires de travaux importants restent en attente : réfection de la cour de la maternelle (jeux manquants pour le 2/3 ans, trous dans le revêtement du sol. Un socle en béton devrait être enlevé prochainement ? Nous redemandons du sable adapté au jeu des enfants, le sable actuel est salissant et inadapté. Les enseignantes ont décidé de conserver l'utilisation du bac à sable malgré ce problème car il n'y a que peu de jeu pour les petits dans la cour et ces derniers s'ennuient, développant souvent des conflits entre eux qui pourraient être évités avec une offre ludique adaptée à leurs besoins durant ces temps de récréation. Il faut cependant remettre la bâche dès que le bac n'est plus utilisé.

Les deux blocs sanitaires extérieurs (cycle 2 et cycle 3) sont aussi une priorité majeure. La manque de séparation garçon/fille, la vétusté nécessitent une prise en compte rapide de ces demandes répétées depuis plusieurs années maintenant.

### **Organisation des activités périscolaires**

Ce point n'étant pas à l'ordre du jour, il sera débattu lors du second conseil d'école. La position de la ville à ce sujet sera alors arrêtée.

### **Section internationale anglais**

L'école accueille actuellement trente-trois élèves scolarisés en section internationale anglais, répartis sur les niveaux de CP, CE1 et CE2. Les enfants ont été admis après avoir réussi les tests organisés par les services départementaux de l'Education nationale. Nous attendons la nomination d'une assistante d'anglais qui viendrait renforcer l'organisation de ce dispositif d'enseignement. Pour en savoir plus : <https://ecole-jules-ferry-grenoble.web.ac-grenoble.fr/content/article>

Rappelons que par ailleurs l'anglais est la langue vivante enseignée dans toutes les classes selon les modalités définies dans les programmes.

### **ELCO – Cours d'arabe**

Un cours d'arabe devait être mis en place après la rentrée. L'enseignante désignée par la DSDEN ne s'est pas présentée. Il n'y aura donc pas de cours d'arabe cette année faute d'enseignant disponible.

### **Sécurité (dans et aux abords de l'école)**

Le plan VIGIPIRATE est toujours d'actualité. Les entrées dans l'école restent soumises à l'accord du directeur de l'école. Les poussettes sont interdites dans les locaux. Un contrôle visuel des sacs peut être demandé. Le directeur invite chacun, parents, enseignants, membres de l'équipe éducative de l'école, à rester vigilant. **La sécurité des enfants et des adultes de l'école est l'affaire de tous.** Chacun doit se sentir concerné. Un exercice de mise à l'abri (dans le cas d'une alerte intrusion) a été réalisé le 22 septembre. Les élèves ont appris à rester silencieux et à se cacher dans leur classe. La question de l'alerte dans ce type de situation reste posée. Cet exercice a été réalisé sans dramatisation, avec une approche ludique pour les plus jeunes élèves.

Les parents élus ont interpellé la mairie sur deux points : la sortie des élèves rue Claude Genin et le passage piétons rue L. Jouhaux avant le 47ter rue L. Jouhaux. Une visite avec l'élú de secteur et les responsables des services concernés aura lieu prochainement pour essayer de trouver des solutions. Les parents souhaitent la mise en place d'un feu, d'une signalisation renforcée et éventuellement de barrières de protection avec un ilot central pour sécuriser ce passage.

Pour le PPMS (Plan particulier de mise en sureté), chaque bâtiment (47, 47bis (maternelle) et 47ter) a un référent ; le PPMS a été mis à jour. Un second exercice aura lieu dans le courant de l'hiver afin de se préparer à la conduite à tenir en cas d'une alerte « risque majeur ».

### **Espace numérique de l'école**

Un site Internet pour notre école est en cours de construction ; c'est un des moyens qui sera mis en œuvre dans le cadre du nouveau projet d'école afin notamment rendre plus faciles la communication avec les familles, la valorisation des projets des classes.

Adresse du site : <https://ecole-jules-ferry-grenoble.web.ac-grenoble.fr/>

Un espace **Intranet** collaboratif sera créé après janvier.

### **Dates des deux prochains conseils d'école :**

**Jeudi 08/02/2018 et vendredi 08/06/2018 – de 18h à 20h**